

DELIBERATION N°66/2023**OBJET : CULTURE:** Demande de subvention de fonctionnement pour le Centre Culturel des Gras

L'an deux mille vingt-trois, le 28 du mois d'août à 15 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de **Monsieur Robert NARDELLI**, Maire.**Date de convocation du Conseil Municipal** : 22 août 2023**PRESENTS** : Robert NARDELLI Maire, Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Philippe MINEUR / Alexandra GHIGI-RUSSO / Serge DIGANI / Sophie ESPOSITO / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI, Jean QUENCEZ adjoints/, Christine DECORDIER / Sabrina DIVRY/ conseillers municipaux délégués, / Bouabdallah LAFTAS/Vanessa BEAUJEAUD/Françoise DAMILANO /Romain BIANCHI /Maëva THOMMERET conseillers municipaux**ABSENTS REPRESENTES** : Kathy NICOLAS par Christine DECORDIER, Xavier JARJANETTE par Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Thierry VISSIAN par Robert NARDELLI/ Michaël TRUCCHI par Sophie ESPOSITO/ Jean-Pierre MONTCOUQUIOL par Martine DUNOYER DE SEGONZAC/Nathalie DIGANI par Serge DIGANI**ABSENTS** : Gracienne DODAIN, Sandrine GUGLIELMINO, Philippe JANIN, Stephen VIALE Clorinde MARCONI**Secrétaire de séance** : Vanessa BEAUJEAUD

Vu le Code de la Fonction Publique Territoriale,**Considérant** l'intérêt du fonctionnement du centre culturel,**Considérant** le coût important que représente le fonctionnement du centre culturel pour la commune

du 01 septembre 2022 au 30 juin 2023

INSCRIPTIONS

Inscriptions en début de saison :	65	Dont :	50	Drapois
			15	Externes
Inscriptions en fin de saison :	55	Dont :	50	Drapois
			5	Externes

006-210600540-20230828-66-DE
Recu le 29/08/2023

BALANCE					
Dépenses			Recettes		
Factures professeurs :			Cotisations		16947
piano	5780		Cours particuliers		540
guitare	3380		Location Studio		1280
batterie	2500				
théâtre	1080				
chant	990				
danse	1800				
Salaires :	10000				
Autres dépenses :					
alarme	1800				
EDF	2800				
GAZ	5000				
TOTAL	35130		TOTAL		18767
			RESULTAT :	-16363	

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser le maire à solliciter une aide financière du département à hauteur de 6 000 € (six mille euros)
- D'autoriser le maire ou son représentant à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 16 Votants :22 Absents : 11 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22

Fait à Drap, le 28 août 2023

Le Maire,

Robert NARDELLI



Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 29/08/2023
Affichage en mairie le : 30/08/2023